



Article scientifique

Article

2020

Published version

Public access

This is the published version of the publication, made available in accordance with the publisher's policy.

L'enseignement supérieur en Tunisie : A-t-on sacrifié la qualité face aux pressions quantitatives ?

Allouche, Bechir; Akkari, Abdeljalil

How to cite

ALLOUCHE, Bechir, AKKARI, Abdeljalil. L'enseignement supérieur en Tunisie : A-t-on sacrifié la qualité face aux pressions quantitatives ? In: Revue marocaine de la pensée contemporaine, 2020, n° 5.

This publication URL: <https://archive-ouverte.unige.ch/unige:171798>

© The author(s). This work is licensed under a Other Open Access license

<https://www.unige.ch/biblio/aou/fr/guide/info/references/licences/>

Last deposit update in Archive ouverte UNIGE on 29.09.2023 11:59

L'enseignement supérieur en Tunisie : ***A-t-on sacrifié la qualité face aux pressions quantitatives ?***

Béchir ALLOUCH¹²

Abdeljalil AKKARI¹

Résumé

Pendant la première décennie des années 2000, le système d'enseignement supérieur a connu des pressions quantitatives très fortes et rapides. Notre article a pour objectif de donner une vue d'ensemble sur les performances du système d'enseignement supérieur au cours des années 2000 et de vérifier si notre questionnement sur un éventuel déséquilibre entre le quantitatif et le qualitatif au détriment de ce dernier est justifié ou non.

Les indicateurs quantitatifs pour la période étudiée révèlent des performances et des tendances globalement positives malgré les très fortes pressions liées à l'expansion rapide du système. Toutefois, sur la base de notre analyse, cette conclusion doit être modérée. Notre hypothèse d'une éventuelle détérioration qualitative s'avère être justifiée aussi bien en ce qui concerne les outputs du système qu'en ce qui concerne l'existence, ou les possibilités de création, de conditions favorables au maintien des performances au fil du temps et à la production de meilleurs résultats.

Mots clefs

Enseignement supérieur - Tunisie - Performances - Disparités - Inégalités - Reproduction - Chômage des diplômés

¹Université de Genève.

²Université Virtuelle de Tunis, Institut Supérieur de l'Éducation et de la Formation Continue, UR16ES10 Education Cognition Tice et Didactique (ECOTIDI), 2019, Le Bardo, Tunisie.

1. Introduction

L'expansion de l'enseignement supérieur en Tunisie et la démocratisation de l'accès à l'université tunisienne ont connu un rythme sans précédent durant les dernières décennies. Le taux brut de scolarisation dans l'enseignement supérieur en Tunisie a dépassé le seuil de 15% en 2000 d'après les données de l'Institut National de la Statistique. Le niveau de 15% marque la transition du système tunisien d'un système élitiste à un système de masse (Trow, 2007).

Pendant la première décennie des années 2000, le système d'enseignement supérieur a connu des évolutions quantitatives très fortes et rapides à plusieurs niveaux. L'évolution des effectifs d'étudiants, très marquée depuis la seconde moitié des années 1990, s'est fortement accentuée jusqu'en 2009 suite à la politique universitaire d'expansion mise en œuvre par l'Etat en partie pour répondre à la demande sociale importante d'enseignement supérieur. Après 2009, l'effectif d'étudiants a commencé à baisser continuellement pour des raisons démographiques pour atteindre 241 084 étudiants en 2017.

Le rythme des créations de nouveaux établissements durant la première décennie des années 2000 a été exceptionnel. En effet, le nombre de nouveaux établissements a connu une progression annuelle à deux chiffres durant sept rentrées successives (de 2000 à 2006). Un nombre record de 20 nouvelles créations durant une même rentrée universitaire a été atteint en 2002. D'autre part, l'effectif des enseignants dans le supérieur a connu une évolution importante. Le nombre total d'enseignants à temps plein a triplé entre 1997 et 2015.

Après la révolution du 14 janvier 2011, la question de la nécessaire réforme du système d'enseignement supérieur s'est posée avec plus d'acuité. Peu de travaux de recherche ont été dédiés aux performances globales de l'enseignement supérieur et à des analyses à un niveau macro. Malgré cela, plusieurs indices de détérioration qualitative existent aussi bien en ce qui concerne les outputs du système qu'en ce qui concerne l'existence, ou les possibilités de création, de conditions favorables au maintien des performances au fil du temps et à la production de meilleurs résultats.

Notre article a pour objectif de donner une vue d'ensemble sur les évolutions des résultats du système d'enseignement supérieur en particulier durant les années 1990 et 2000. L'étude devra nous permettre de confirmer la détérioration qualitative en ce qui concerne les outputs du système et les conditions de maintien des éventuelles performances au fil du temps ou de production de meilleurs résultats. L'étude devra nous permettre, par ailleurs, de dégager à partir du cas de la Tunisie des éléments permettant de mieux comprendre les déterminants des résultats de l'enseignement supérieur durant une période d'expansion massive et rapide. Cette étude apportera un éclairage pouvant s'avérer fortement utile aux chercheurs, aux décideurs ainsi qu'aux acteurs engagés dans la réforme en Tunisie.

2. Revue de la littérature

De nombreuses recherches se sont attelées à l'analyse du système universitaire tunisien. Nous adopterons dans cette revue de la littérature une perspective chronologique. Vermeren (2002)

a mis en évidence les liens étroits entre la construction de l'Etat-Nation postcolonial et le développement de l'université tunisienne. Cette conception d'origine élitiste a bien sûr produit très tôt des inégalités sociales (Taamallah, 1987).

Sous le régime de Bourguiba et les toutes premières années du régime de Ben Ali, l'université a assumé pendant des décennies « un rôle d'espace politique de substitution permettant l'expression et la confrontation de courants et de sensibilités politiques interdits ou très fortement contrôlés en dehors de l'espace des campus » (Siino, 2002). Elle a joué pendant des années le rôle d'un espace contrôlé de contestation politique aussi bien pour l'opposition de gauche que pour les islamistes (Siino, 2002). Mais dans les années 1990, l'université a subi un processus progressif mais profond de dépolitisation identique à celui qui était en œuvre dans l'ensemble des autres secteurs (Siino, 2002).

Selon Kamrava & Mora (1998), l'éducation génère un capital politique qui peut être utilisé pour produire et reproduire des relations de pouvoir qui permettent à l'État d'atteindre ses objectifs. Dans certains pays, la création de capital politique peut constituer un élément plus important de la stratégie de développement que la formation du capital humain. Selon Mazawi (2011), les institutions d'enseignement supérieur dans la région arabe jouent un rôle clé dans le maintien de l'image autoproclamée de régime bienveillant. Pour Hughes (1994), le système éducatif peut être manipulé pour soutenir l'élite politique. Hughes (1994) parle aussi d'une stratégie d'achat de légitimité.

Dans le cas de la Tunisie, des illustrations existent au niveau de l'origine même de l'expansion massive et rapide de l'enseignement supérieur. Dans les années 1990, la démocratisation « en amont » par le nombre d'étudiants scolarisés, a été rendue nécessaire, selon les autorités gouvernementales, à cause du retard de la Tunisie par rapport à des pays similaires, en regard, du taux de scolarisation des jeunes entre 19 et 23 ans (Ben Slimane, 1997). L'accélération de l'augmentation des effectifs d'étudiants depuis le début des années 2000 ayant boosté le taux de réussite au baccalauréat (passé de 48% en 2001 à 66% en 2003) et ayant permis à au moins 20% des nouveaux arrivants chaque année à l'université d'y accéder grâce à la prise en compte de leur moyenne annuelle à hauteur de 25% de leur moyenne au concours du baccalauréat, remonte aussi à une décision présidentielle.

L'intervention de l'État dans la subordination politique de l'enseignement supérieur se fait parallèlement aux politiques visant à réaligner l'enseignement supérieur sur les « besoins » du marché du travail, à travers une redevabilité et une libéralisation économique accrues, dans une tentative de stimuler les capacités novatrices de leadership académique et administratif et d'améliorer la gouvernance (Mazawi, 2011). Selon ce même auteur, la subordination politique et la libéralisation économique se nourrissent mutuellement. D'une part, la subordination politique des établissements d'enseignement supérieur à l'État subvertit l'émergence d'un leadership académique authentique et renforce les modes de décision autoritaires. D'un autre côté, les réformes visant à promouvoir les contributions économiques de l'enseignement supérieur introduisent des couches de redevabilité et de nouvelles conditions de travail académique, sans garantir la liberté académique ni remettre en cause les modes de gouvernance autoritaires existants.

L'université tunisienne, depuis ses débuts dans les années 1960, était immédiatement associée à l'entreprise de modernisation et de développement économique du pays (Ben Slimane, 1997). Ce n'était pas une spécificité tunisienne puisque les institutions d'enseignement supérieur dans les Etats arabes sont généralement vues comme des instruments de développement social et économique (Kazem, 1992). L'Etat tunisien destourien et bourguibien ambitionnait de « bâtir une nation à partir d'une poussière d'individus qu'il faut sortir de siècles de déclin ». Les idéaux de la modernité et du développement paraissent encore politiquement neutres, aucun mouvement social et aucun discours idéologique n'étaient là pour perturber la marche sûre de la Tunisie pour « rejoindre le cortège des pays avancés ». Le système universitaire tunisien depuis l'indépendance ne paraissait pas obéir exactement aux mêmes règles que celles s'appliquant au reste du tissu social tunisien (Siino, 2002). La décennie 1970 peut être considérée, selon Siino (2004), comme le moment de l'apparition d'un champ universitaire (au sens de Pierre Bourdieu), c'est-à-dire d'un « espace de jeu historiquement constitué » avec ses enjeux (ici, le pouvoir universitaire), ses institutions et ses lois de fonctionnement propres. Le champ universitaire distinct, au sens de Pierre Bourdieu, est un espace doté de règles de fonctionnement propres, autour desquelles se manifestent des luttes et des rapports de force. Cet espace est également celui dans lequel les individus impliqués (les universitaires) découvrent l'existence des enjeux (ou des intérêts) spécifiques qui sont au cœur de ces luttes (et au premier chef, le pouvoir universitaire).

Au fur et à mesure que l'université tunisienne s'ouvrait à de nouvelles catégories sociales, l'équilibre entre le quantitatif et le qualitatif devient instable ou même défaillant (Zghal, 2007). Les réformes et les pressions sur l'université s'accroissent tant au niveau de ses résultats et efficacité (Zouari-Bouattour, 1998 ; Bouzouita, Vierstraete & Kouki, 2012). L'application de la réforme de Bologne a aggravé la déstabilisation de l'ensemble de l'enseignement supérieur (Ghouati, 2009, 2011). Toutes ces réformes ont été placées dans le cadre d'une libéralisation néolibérale de l'université tunisienne (Siino, 2004 ; Ghouati, 2012).

Selon Zghal (2007), l'université tunisienne bénéficie d'une reconnaissance politique en tant que secteur stratégique pour le développement économique et social du pays et, par suite, son insertion dans un environnement désormais globalisé. Pour être mise en œuvre avec succès, la stratégie annoncée par les autorités nécessite un changement de paradigmes dans le fonctionnement du système. Si l'objectif ultime est de produire des diplômés compétitifs à une échelle internationale et de faire bénéficier les structures économiques de l'apport de la science, de la technologie et des capacités d'innovation du capital humain formé, il est nécessaire de reconsidérer le sens social donné aux diplômés, de rompre avec l'approche administrative centralisée et cloisonnée de la gestion des institutions et des réformes. Or bien plus qu'un changement de paradigme dans l'enseignement supérieur, la Tunisie avait aussi besoin d'un changement de paradigme au niveau de son modèle de développement.

En Tunisie, on note dans les attitudes des universitaires un tiraillement entre deux pôles : d'un côté le besoin d'une autonomie garante de « la liberté académique » ; et de l'autre le sentiment d'une dépendance incontournable à l'égard de l'Etat (Ben Slimane, 1997). D'après Ben Slimane (1997), l'autonomie absolue de l'université tunisienne trouve immédiatement ses limites dans l'organisation traditionnelle centralisée de l'Etat, incarnée par le Ministère de tutelle à qui tout le monde demande de garantir les diplômes nationaux, le statut public des enseignants et qui continue à détenir, par le biais de la loi des finances, la clé budgétaire de la

politique scientifique et de la gestion des institutions universitaires. Ce contrat entre l'université et l'Etat tunisien, connote plusieurs sens sans jamais être rompu ni par les forces internes à l'université ni par le pouvoir administratif (Ben Slimane, 1997). L'aspiration à l'autonomie et l'appel à la tutelle de l'Etat constituent un fait paradoxal mais c'est loin d'être la seule ambiguïté dans les discours et les pratiques universitaires (Ben Slimane, 1997).

3. Questions de recherche et méthodologie

Notre étude a été guidée par trois questions de recherche :

1. Comment ont évolué les résultats de l'enseignement supérieur durant les années 2000 ?
2. Quelles sont les trajectoires professionnelles des diplômés de l'université ?
3. Quelle est la contribution de l'université tunisienne à la recherche scientifique ?

Les données de l'étude proviennent d'institutions nationales telles que le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de Recherche Scientifique et l'Institut National de la Statistique. Des statistiques issues de bases de données internationales sont également exploitées. L'étude se base par ailleurs sur une analyse documentaire portant en particulier sur les publications scientifiques nationales et internationales ainsi que sur les études et rapports officiels relatifs à l'enseignement supérieur et à la Tunisie.

4. Résultats

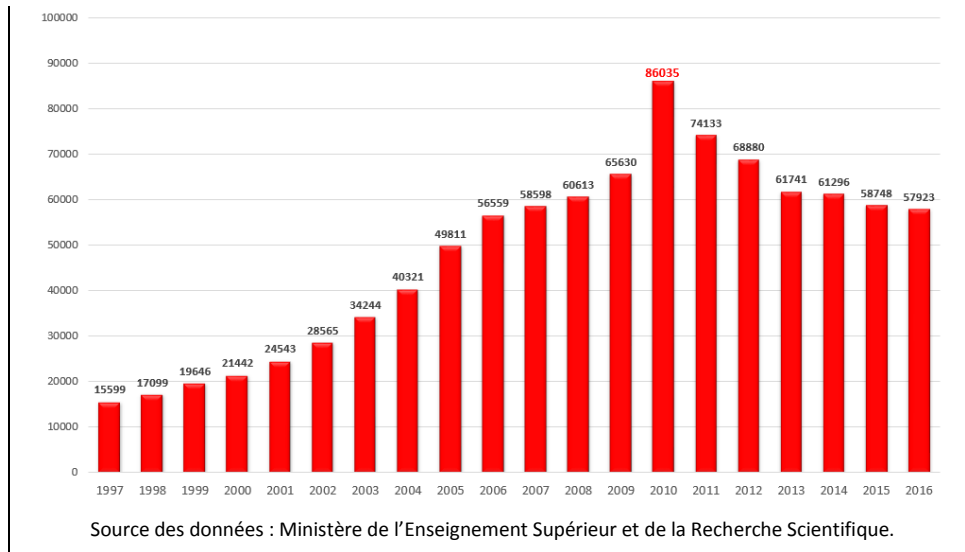
4.1 Evolution de la distribution de l'enseignement supérieur dans la population et des inégalités

Nous apprécions l'évolution des résultats de l'enseignement supérieur d'abord à travers des indicateurs de flux et de stocks de distribution de l'enseignement supérieur dans la population.

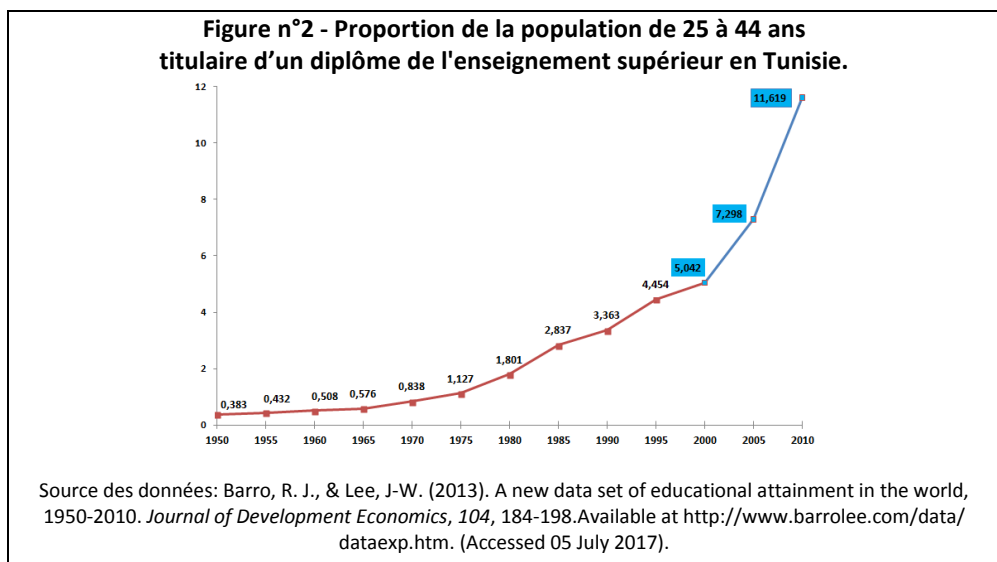
Les efforts déployés par l'Etat ont permis au secteur de faire évoluer le nombre de diplômés au fil du temps (Figure n°1). En 2016, l'enseignement supérieur a produit 3,7 fois de diplômés qu'en 1997 pour une population nationale ayant augmenté de 9,2 millions à 11,3 millions d'habitants entre les deux dates. Un niveau record de 86 035 diplômés a été atteint en 2010 ; année à partir de laquelle le nombre de diplômés a commencé à baisser.

Au cours des deux dernières décennies, l'université tunisienne a délivré 7,15 fois plus de diplômes qu'au cours des quatre décennies qui précèdent (1956-1996). Depuis 1997, le nombre cumulé de diplômes délivrés par l'université tunisienne s'élève à 1 027 056 diplômes ; ce qui représente 87,7% des diplômes universitaires délivrés depuis l'indépendance en 1956.

Figure n°1 - Evolution du nombre des diplômés de l'enseignement supérieur en Tunisie

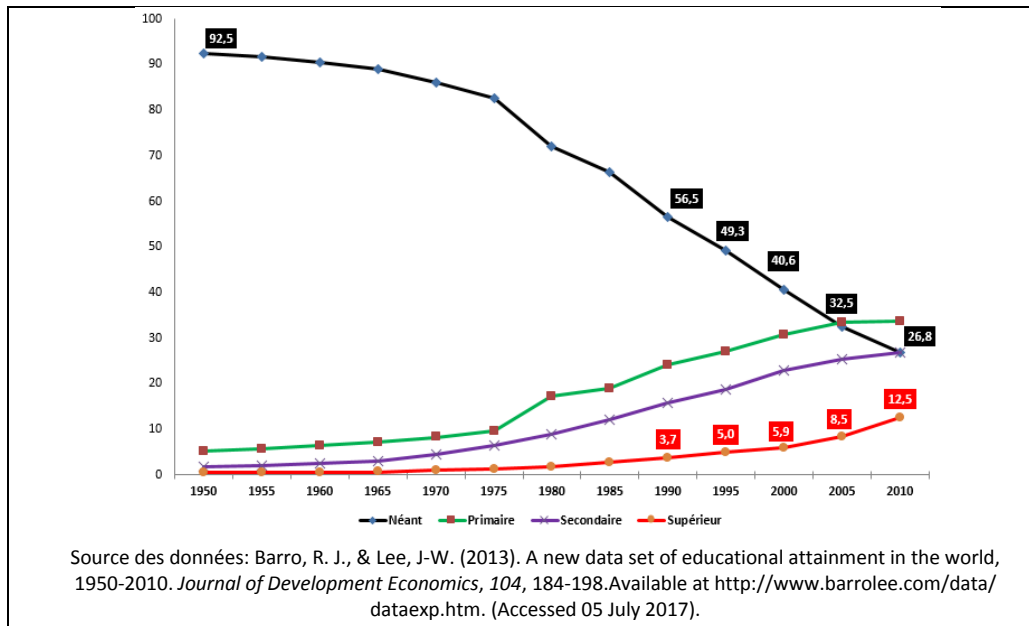


Cette forte augmentation du nombre de diplômes de l'enseignement supérieur est à l'origine d'une évolution phénoménale de la proportion de diplômés de l'enseignement supérieur dans la population active. En effet, la proportion des tunisiens de la tranche d'âge 25-44 titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur a doublé entre 2000 et 2010 ; passant de 5,042% à 11,6%(Figure n°2).



La proportion de la population âgée de 25 ans & plus ayant un niveau d'étude universitaire a plus que doublé entre 2000 et 2010, passant de 5,9% à 12,5% (Figure n°3).

Figure n°3 - Distribution de la population de 25 ans & + selon le niveau d'instruction



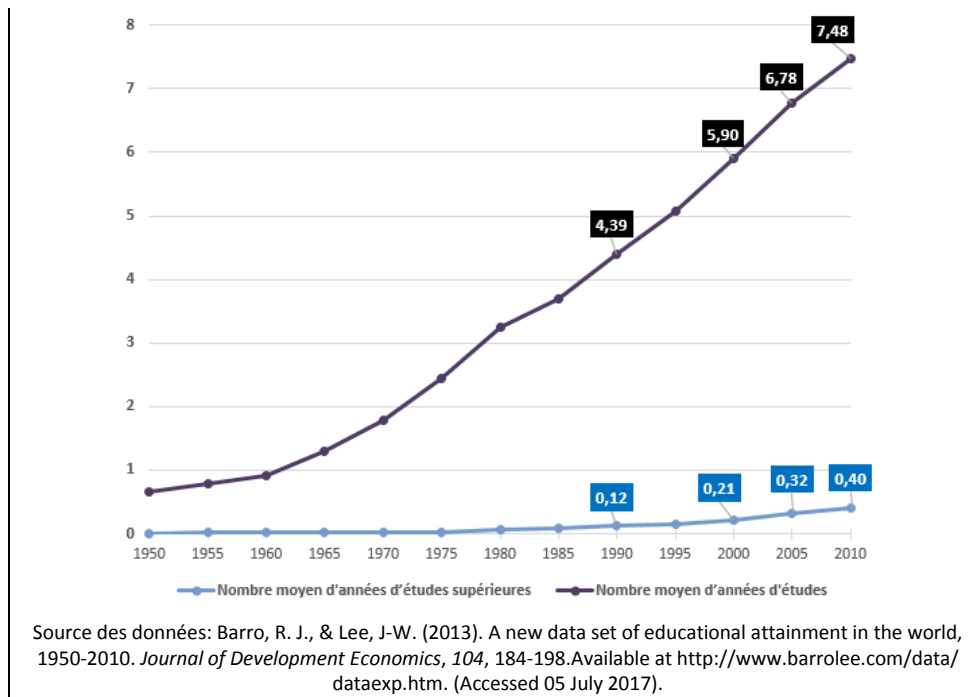
Si on se limite aux études supérieures, le nombre moyen d'années d'études supérieures atteint par la population âgée de 15 ans et plus s'élève à 0,4 en 2010 ; ce qui représente le double de l'an 2000 (0,21) et 3,33 fois le nombre moyen d'années d'études supérieures atteint en 1990 (Figure n°4).

Le nombre moyen d'années d'études pour les cycles primaire, secondaire et supérieur pour la population âgée de 15 ans et plus a atteint 7,48 années en 2010. Ce nombre a augmenté à un rythme plus accentué pendant les années 2000 que pendant les années 1990. Il est passé de 4,39 années en 1990 à 5,9 années en 2000 puis 7,48 années 2010.

L'analyse quantitative de l'accès à l'enseignement supérieur montre que 11 % de la population âgée de 25 à 44 ans disposait en 2010 d'un diplôme d'enseignement supérieur. Il s'agit d'une proportion importante de la population adulte d'autant plus que cette augmentation s'est accélérée durant les deux dernières décennies.

En définitive, nous observons que l'évolution de l'enseignement supérieur tunisien a abouti à une massification. Cette évolution marque l'ouverture de ce niveau d'enseignement à l'ensemble de la population. Toutefois, l'accentuation des inégalités et la baisse du rendement du diplôme universitaire au niveau de l'emploi peuvent limiter cette performance.

Figure n°4 - Nombre moyen d'années d'études de la population de 15 & +



L'expansion de l'enseignement supérieur a permis de consolider les acquis en termes de distribution de l'enseignement supérieur dans la population. L'évolution durant les années 1990 et surtout 2000 est indéniable au niveau des indicateurs quantitatifs. Toutefois, l'augmentation exponentielle des flux de diplômés notamment dans un laps de temps court dans les années 2000 a amené à une baisse de la valeur du diplôme et au phénomène du chômage structurel des diplômés.

L'évolution des résultats de l'enseignement supérieur est aussi appréciée en ce qui concerne les inégalités de genre, les inégalités sociales et les disparités régionales.

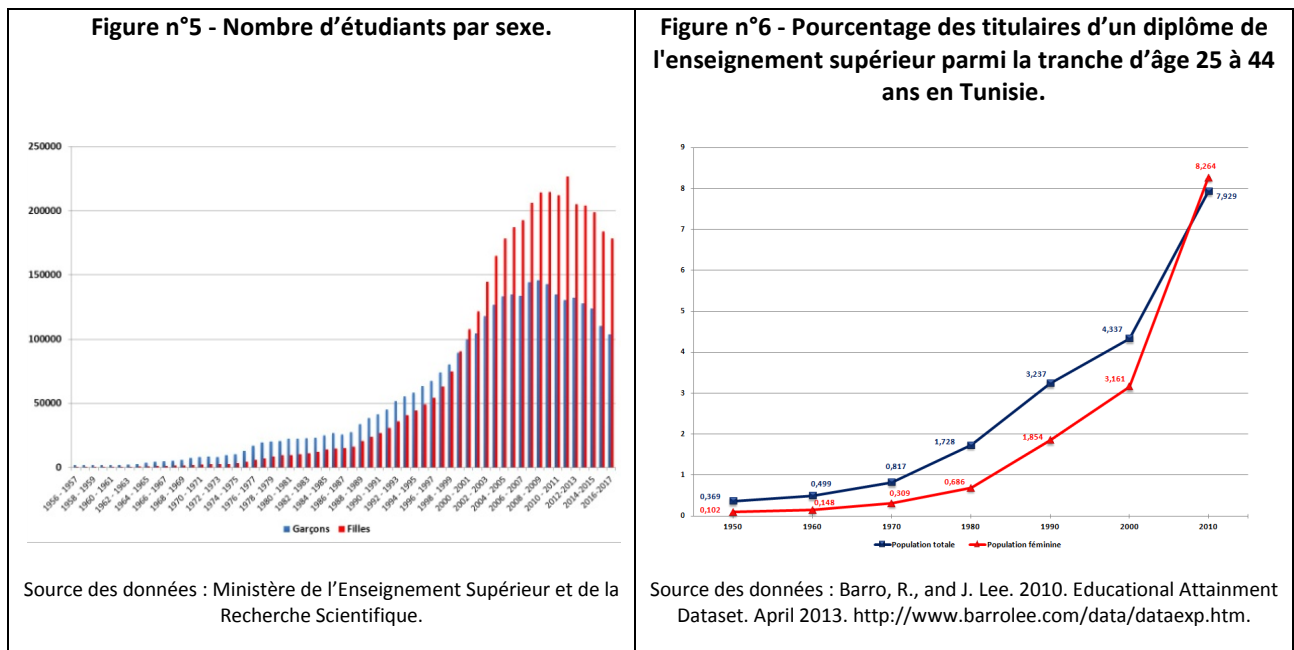
Le pourcentage des filles dans la population estudiantine a atteint puis dépassé le taux de 50% à partir de 1999 (Figure n°5) bien que la population féminine représente la moitié de la population en âge d'étude à l'université (tranche 20-24 ans de la population) depuis 1950. Sur la période étudiée, le pourcentage de filles dans la population estudiantine est passé de 46% en 1997 à 63% en 2016.

Le taux brut de scolarisation des filles a atteint 40,3% en 2015. Ce taux a presque quadruplé par rapport à 1997 (10,3%). L'évolution du taux brut de scolarisation des garçons a été de moindre ampleur au cours de la même période ; passant de 12,7% en 1997 à 23,2% en 2015.

En termes de stocks, le pourcentage de femmes diplômées de l'enseignement supérieur dans la population active âgée entre 25 et 44 ans a plus que doublé entre 2000 et 2010, passant de 3,16% à 7,60% en 2010 (Figure n°6). Ce pourcentage représentait à peine 0,1% en 1950.

C'est au cours des années 2000 que les disparités entre les genres sont disparues en ce qui concerne le pourcentage global de diplômés dans la population active âgée entre 25 et 44 ans.

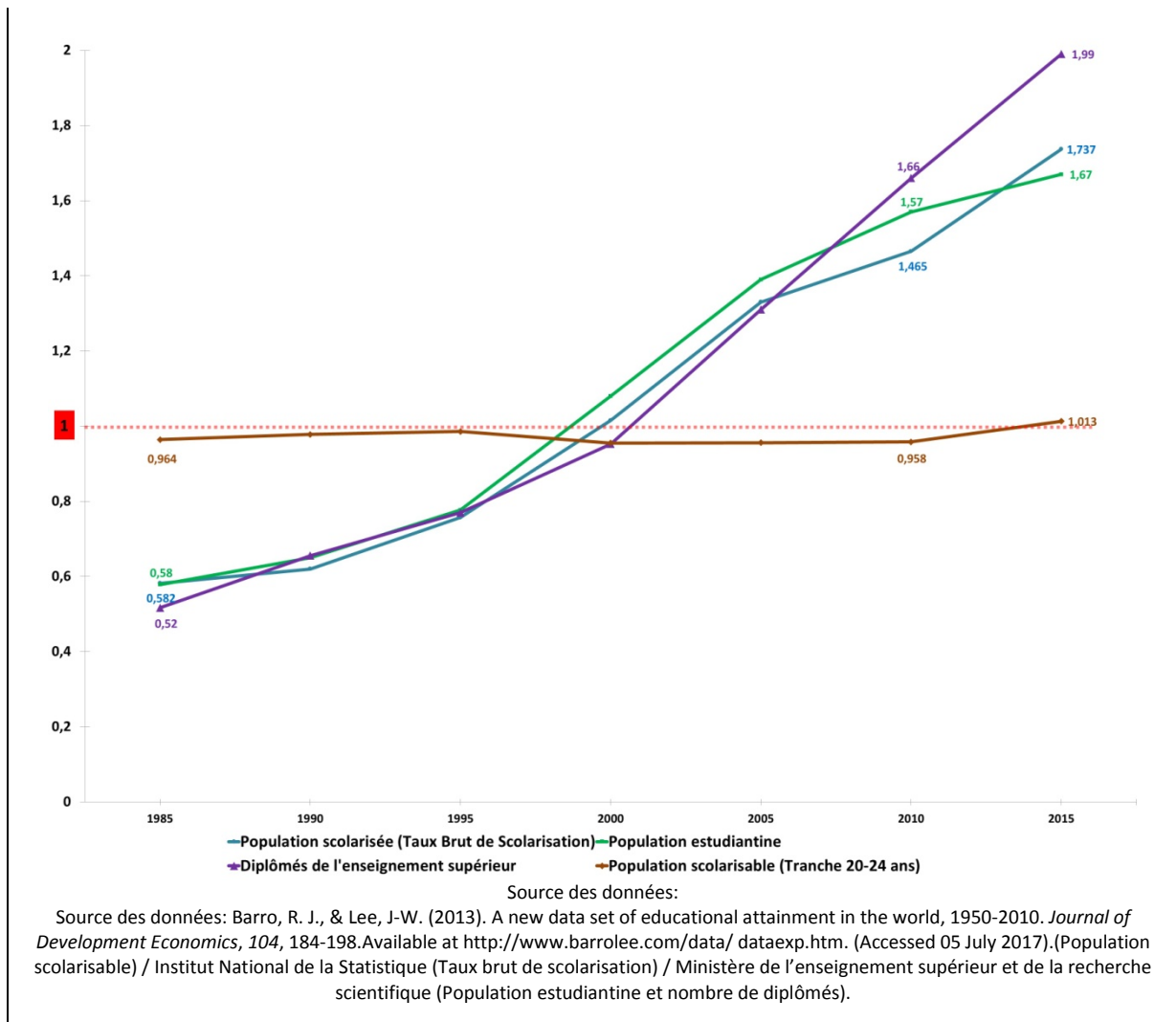
Depuis 2010, la situation de la population féminine est devenue meilleure que celle de la population masculine.



Il est certain donc que l'enseignement supérieur a renforcé l'aptitude de la Tunisie à recourir à son gisement de talents féminins. Une tendance à la féminisation semble même s'être initiée au cours de deux dernières décennies (Figure n°7).

La féminisation de l'enseignement supérieur tunisien, à la fois au niveau de l'accès et des diplômés, est indéniable. Ce processus résulte d'une parité d'accès au primaire et au secondaire réalisée depuis plusieurs décennies. Les barrières culturelles avancées parfois pour les pays de culture arabo-musulmane ne semblent pas jouer en Tunisie. Les familles sont persistantes dans l'appui à leurs filles pour suivre des études universitaires. L'octroi des bourses par le gouvernement aux étudiants joue également un rôle dans ce phénomène. La moins grande persistance des hommes dans les études supérieures peut également s'expliquer par leur entrée plus précoce sur le marché du travail et par le fait qu'ils sont plus enclins à l'immigration.

Figure n°7 - Indices de parité.



Alors que les inégalités liées au genre se sont estompées, celles engendrées par l'origine sociales'accentuent en Tunisie.

Zaiem (2011) a étudié l'origine socio-économique des orientés vers les établissements dans les universités de l'intérieur en exploitant la base de données du baccalauréat de 2010. L'une des conclusions auxquelles il est parvenu est que les inégalités entre établissements du littoral et ceux de l'intérieur apparaissent au niveau de l'input, à savoir le niveau des étudiants admis dans ces établissements.

Les établissements dans les universités de l'intérieur ne parviennent pas à attirer les meilleurs bacheliers de la région (Zaiem, 2011). L'auteur conclut que ce sont principalement les bacheliers ayant une moyenne inférieure à 10 qui sont affectés aux établissements dans les universités de l'intérieur.³

³Conformément à l'arrêté relatif au régime de l'examen du baccalauréat paru au Journal Officiel de la République Tunisienne n°090 de l'année 2001 (p. 3887 et suivantes), un candidat qui n'a pas une moyenne de 10 est déclaré admis avec rachat lors de la session principale ou de contrôle, s'il remplit toutes les conditions

Ce sont en particulier les bacheliers issus de catégories sociales modeste et moyenne des régions plus favorisées qui se voient contraints à accepter l'orientation vers les établissements des régions de l'intérieur en raison de leurs faibles moyennes et à y étudier contre leur gré tout en subissant les conséquences des difficultés économiques et sociales liées à la scolarité loin de leur région (Zaiem, 2011).

D'après une étude récente de l'organisation internationale du travail (Organisation Internationale du Travail & ITCEQ, 2017), les inégalités de l'orientation vers les universités résultent de mécanismes aux effets cumulatifs. Elles trouvent leur origine dans les différences de réussite scolaire selon les milieux sociaux et les régions et selon de multiples autres causes (différences pédagogiques, infrastructures scolaires, transport scolaire, pauvreté, absence des cours de soutien etc.). Les enfants des régions de l'intérieur et issus du milieu populaire réussissent moins bien que ceux d'origine des régions du littoral issus d'un milieu social favorisé. Ce résultat s'explique par le fait que ces enfants rencontrent des difficultés dès l'entrée au préscolaire puis au primaire et au collège, se cumulant année après année pour arriver au secondaire avec moins de compétence et plus de lacunes que leurs camarades d'origine sociale favorisée. Ces différences des résultats scolaires et surtout du baccalauréat entraînent des orientations dans des cursus différents. La voie littéraire et de gestion à taux de chômage élevé pour les bacheliers des régions pauvres et ceux issus principalement des milieux sociaux défavorisés et les spécialités prestigieuses pour les autres.

Les inégalités d'origine sociale d'accès à l'enseignement supérieur se doublent ainsi en Tunisie par des inégalités liées au lieu de résidence. Les jeunes étudiants de l'intérieur du pays, lorsqu'ils ne réussissent pas à décrocher une orientation vers les établissements du littoral, bénéficient dans leurs régions d'origine d'une éducation supérieure de moindre qualité. De surcroît, ne bénéficiant de réseaux de relations nécessaires pour l'accès à l'emploi, ils sont susceptibles de demeurer au chômage après l'obtention de leur diplôme.

Les inégalités d'origine sociale se sont accentuées, malgré l'expansion et la démocratisation de l'accès, à cause des disparités régionales existant dans l'enseignement supérieur.

En Tunisie, les jeunes étudiants dans les universités des régions de l'intérieur, lorsqu'ils réussissent à accéder à un emploi dans le secteur privé, sont pénalisés à cause de leur établissement d'origine. Barouni (2017), en se basant sur une modélisation multiniveaux, a démontré que l'effet des établissements universitaires fréquentés sur le salaire des diplômés dans le secteur privé est non négligeable.

Les jeunes issus des universités des régions de l'intérieur sont aussi pénalisés sur le marché de l'emploi par le fait qu'ils aient été formés principalement par des enseignants du corps B (maîtres-assistants et assistants) et/ou faiblement expérimentés. Barouni (2017) a démontré

suivantes : avoir une moyenne générale à l'examen du baccalauréat au moins égale à 9 sur 20 ; avoir une moyenne générale en classe terminale au moins égale à 10 sur 20 ; avoir une moyenne en classe terminale des matières spécifiques au moins égale à 8 sur 20 ; ne pas avoir obtenu la note de 0 sur 20 à une matière obligatoire ; et enfin avoir une bonne conduite et une bonne assiduité.

qu'il existe une relation entre le nombre d'enseignants « corps A » (professeurs et maîtres de conférences) ou expérimentés et le salaire des diplômés.

Dans les universités de l'intérieur de la Tunisie, qui forment principalement des étudiants issus des milieux sociaux défavorisés et/ou originaires de régions pauvres, les enseignants du collège A ne représentent que 2,16% des enseignants statutaires à l'université de Gafsa et 2,9% à l'université de Kairouan. Dans les universités de Jendouba et de Gabes la proportion est légèrement meilleure, atteignant respectivement 5,8% et 6,4%. Si on affine l'analyse au niveau des deux universités ayant une proportion faible des enseignants du collège A par rapport aux collèges A & B, il s'avère qu'à l'université de Gafsa par exemple, sept établissements parmi 10, fonctionnent sans enseignants du collège A. A l'université de Kairouan, cinq établissements parmi douze n'ont pas d'enseignants du collège A. Cinq autres ont une proportion entre 2% et 4%. Même dans les universités du littoral, où la moyenne est relativement élevée, la proportion des enseignants du collège A dans quelques établissements est très faible. Le problème d'insuffisance des enseignants du corps A se pose ainsi même dans les régions côtières puisqu'à l'université de Mannouba (Grand Tunis) et de Sousse (Centre-Est) la proportion d'enseignants du collège A est au-dessous de la moyenne nationale (19,1%).

D'autre part, comme les étudiants des établissements les plus sélectifs sont les mieux rémunérés sur le marché du travail (Barouni, 2017), cela est de nature à élargir les disparités puisque parmi ceux qui accèdent aux établissements les plus sélectifs en Tunisie seule une minorité est issue des régions de l'intérieur. En effet, les statistiques montrent que les disparités régionales en matière d'orientation des bacheliers vers les écoles et facultés prestigieuses sont très visibles. D'après une étude récente (Organisation Internationale du Travail & ITCEQ, 2017), les élèves des régions de l'intérieur et des quartiers pauvres trouvent des difficultés à avoir des moyennes supérieures à 17 et à intégrer les établissements prestigieux (médecine, médecine dentaire, pharmacie, écoles préparatoires aux études d'ingénieurs et IHEC). En 2016, aucun élève n'a pu avoir une moyenne de 18 ou plus aux gouvernorats de Tataouine, Manouba et Zaghouan. En revanche, Les élèves qui ont obtenu une moyenne entre 16 et 18 ne représentent que 0,4 % à Tozeur et Zaghouan ; 0,5 % à Kébili et 0,7 % à Tataouine alors qu'ils sont nombreux dans les gouvernorats du littoral (11,6% à Tunis, 11,5% à Ariana, 11,2% à Sfax,...). En 2016, au gouvernorat de Kebili, 36 bacheliers uniquement ont été orientés vers les universités prestigieuses soit 0,6% du total.

Pour Vermeren (2002), on peut concevoir la dualité de l'enseignement supérieur en Tunisie comme « une opposition entre deux secteurs d'enseignement, l'un conduisant ses élèves et étudiants vers des débouchés assurés, ou tout au moins offrant des perspectives d'intégration, des postes rémunérateurs ou des fonctions dotées d'un prestige social (capital symbolique), l'autre constituant un vaste secteur de relégation sociale, conduisant soit au chômage des diplômés, soit à des carrières jugées dépréciées ou de seconde classe... La dualité des systèmes d'enseignement signifie la coupure, en deux parts inégales, des filières de formation, avec, d'un côté, celles qui débouchent sur des diplômes qualifiants et des carrières rémunératrices (sans négliger leur pouvoir symbolique positif), et, d'un autre côté, celles qui sont des voies de relégation, voire qui débouchent sur l'impasse du chômage des diplômés, devenu au cours de la période un chômage de masse ». Pour l'auteur, la situation incite à

penser que l'ouverture sociale du système est révolue et que cette situation a été voulue par une partie de la classe dirigeante dès le milieu des années soixante-dix.

4.2 Difficile insertion des diplômés du supérieur

Notre deuxième question de recherche concerne le devenir des diplômés de l'université. La tendance générale du chômage des jeunes diplômés de l'enseignement supérieur est vers la hausse durant les deux dernières décennies.

Le nombre de chômeurs diplômés de l'enseignement supérieur a connu une hausse très prononcée depuis 2005. Ce nombre a progressé de 19,58% en moyenne par an bien que l'augmentation annuelle moyenne de l'ensemble de la population active non occupée ait été limitée à 7,23% sur la même période.

Le taux de chômage parmi les actifs ayant un niveau supérieur a augmenté de plus que 20 points entre 1999 et 2011, passant de 8,6% à 29,2%.

L'effectif des chômeurs ayant un niveau supérieur s'est multiplié par près de 7 fois entre 2001 et 2011, passant de 31 800 à 217 800 d'après l'Institut National de la Statistique. Les 217 800 chômeurs ayant un niveau supérieur représentent 30,9% du total des chômeurs (704 900 chômeurs) en 2011. 93% des 217 800 chômeurs ayant un niveau supérieur, soit 202 400 chômeurs, sont titulaires d'un diplôme.

L'évolution de la distribution des chômeurs diplômés de l'enseignement supérieur par nature de diplôme révèle une augmentation des chômeurs titulaires d'un diplôme de technicien supérieur (de 35,5% des chômeurs titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur en 2006 à 43,1% en 2011), du diplôme de licence en sciences exactes (de 24,6% à 15,2% sur la même période) et dans une moindre mesure des diplômes habituellement peu affectés par le problème du chômage comme le diplôme de médecine, de pharmacie, d'ingénieur, de mastère, etc. (de 6,8% à 7,7% à la même période). Une amélioration a été enregistrée sur la période allant du mois de 2006 à 2011 concernant le diplôme de licence en droit, économie ou gestion (de 24,6% à 15,2%) et le diplôme de licence en humanités (de 17,4% à 15,8%).

Caractéristiques du chômage des diplômés

Le problème du chômage des diplômés de l'enseignement supérieur en Tunisie est boosté par la conjonction de deux phénomènes structurels (Banque mondiale, 2010). Le premier est la très forte croissance du nombre de jeunes diplômés de l'enseignement supérieur entrants sur le marché du travail. Le second est lié à une demande insuffisante de main-d'œuvre qualifiée en raison de la structure actuelle du tissu économique dominée par des secteurs intensifs en main d'œuvre non qualifiée. Les chiffres prouvent ce constat. L'économie tunisienne ne produit qu'entre 20 000 et 30 000 nouveaux emplois par an pour les diplômés de l'enseignement supérieur sur un total de 70000 à 80 000 emplois créés chaque année (Banque mondiale, 2010) alors que l'université tunisienne produit depuis 2005 en moyenne 65 000

diplômés par an. L'écart entre l'offre et la demande de travailleurs détenant un diplôme universitaire varie donc entre 45 000 et 35 000 par an.

La probabilité de création massive d'emplois pour les diplômés de l'enseignement supérieur est d'autant plus faible en l'absence de changement de la structure de l'économie tunisienne vers des secteurs qui demandent desqualifications plus élevées mais aussi tant que le tissu industriel tunisien demeure fragile. Parmi les 740 054 entreprises privées recensées en décembre 2016 dans le Répertoire National des Entreprises (Institut National de la Statistique), il y a 650 526 entreprises privées (soit 97,37%) qui emploient moins de 6 salariés. Cette proportion est restée presque stable durant les années 2000. Le pourcentage était de 96% en 2000. Les indépendants ou autoentrepreneurs qui emploient 0 salariés représentent 87,9% des entreprises privées.

La catégorie d'entreprises employant 6 salariés ou plus, qui normalement devrait favoriser l'insertion des diplômés de l'enseignement supérieur dans le secteur privé, ne représente que 19 415 entreprises parmi les 740 054 ; soit 2,63% des entreprises privées. Elles sont situées dans la quasi-totalité dans les gouvernorats les plus favorisés. Si on se réfère au classement des 24 gouvernorats selon l'indicateur de développement régional, on trouve que 2,5% des entreprises employant 6 salariés ou plus sont implantées dans les seize gouvernorats derniers du classement. Or, le nombre de demandeurs d'emplois dans ces seize gouvernorats représente 60% du nombre de demandeurs d'emplois en Tunisie (408 201 demandeurs d'emplois parmi les 701 676 enregistrés dans l'agence nationale de l'emploi et du travail indépendant en Tunisie).

Le chômage des diplômés de l'enseignement supérieur en Tunisie est lié à trois facteurs :

1. Un décalage structurel entre nombre de postes créé par l'économie à destination des diplômés de l'enseignement supérieur et le nombre des diplômés ;
2. Une incapacité de l'économie à créer plus de postes pour les diplômés du supérieur ;
3. Des compétences acquises faibles et inadéquates par rapport aux besoins des entreprises.

Les politiques publiques susceptibles d'agir sur ces trois facteurs sont difficiles à mettre en place. Sur le premier facteur, seule la réduction de la demande sociale d'enseignement supérieur peut réduire le décalage. Les pouvoirs publics peuvent réduire le volume des bourses ou privatiser l'enseignement public en faisant payer les études par les familles. Une telle mesure est difficile à mettre en place surtout après la révolution du 14 janvier 2011. Amener l'économie à créer plus d'emplois qualifiés nécessite d'améliorer la compétitivité de la Tunisie par rapport à la concurrence internationale. Autrement-dit, il faut à la fois un climat favorable à l'investissement interne et externe dans les secteurs à haute valeur ajoutée mais aussi une stabilité de l'environnement socio-politique. Or, ces deux conditions se sont clairement dégradées ces dernières années. En ce qui concerne les compétences des diplômés du supérieur, elles nécessitent une réforme en profondeur des processus de formation à l'université.

Chômage par genre

Selon le recensement général de la population et de l'habitat de 2014 (Institut National de la Statistique, 2015), on dénombre environ 182 milles chômeurs ayant le niveau supérieur dont 68% sont des femmes. Le chômage des diplômés de l'enseignement supérieur affecte donc les femmes plus que les hommes. Le taux de chômage des femmes diplômées atteint en moyenne le double de celui des diplômés de sexe masculin. A la fin de 2016, ce taux s'est élevé à 40,5% contre 20,1% dans le cas des diplômés hommes. Le différentiel de taux de chômage des diplômés du supérieur entre femmes et hommes est passé de 14,7 points de pourcentage en 2006 à 20,4 en 2016. L'écart le plus important a été enregistré en 2012. Il s'est situé à 26,9 points de pourcentage.

Les données sur le nombre de chômeurs diplômés de l'enseignement supérieur ne suffisent pas pour relativiser les performances de couverture de la population féminine par l'enseignement supérieur. Les femmes salariées souffrent d'un gap de salaire par rapport aux hommes. En effet, dans le secteur non-structuré formé des entreprises de moins de 6 salariés, les enquêtes de l'Institut National de la Statistique indiquent que femmes sont sous rémunérées par rapport au SMIG sur la période 1997-2012 et que le gap de salaire moyen entre femmes et hommes s'est creusé ; passant de -24,5% en 1997 à -35,5% en 2012 (Institut National de la Statistique, 2015).

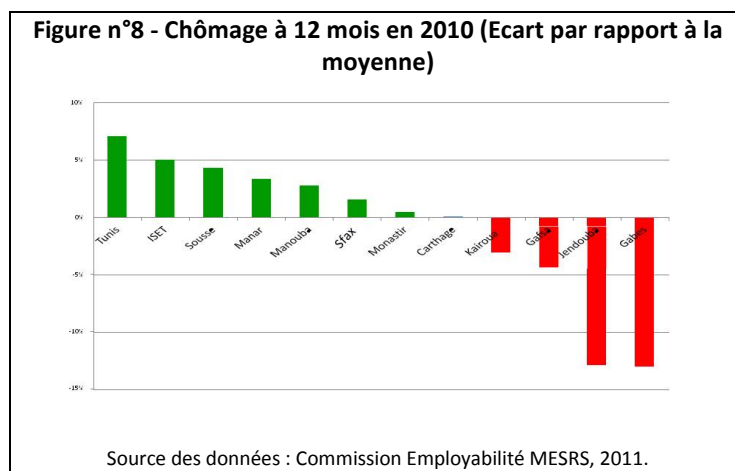
En Tunisie, les femmes diplômées sont plus touchées que les hommes par une sur-éducation due en partie au milieu social et sont aussi plus vulnérables au déclassement (Boudabbous & Mâalej, 2011). Selon ces auteurs, dans le contexte tunisien, la femme est moins à même de rechercher un emploi dans des endroits éloignés de son milieu familial, acceptant ainsi des emplois moins qualifiés près de chez elle.

Avec la perturbation de l'équilibre entre l'offre et la demande sur le marché de l'emploi sous l'effet de la forte augmentation du nombre de diplômés de l'enseignement supérieur, l'allongement de la file d'attente et la prolongation qui en découle de la durée d'attente d'un premier emploi intensifient le phénomène de déclassement et semblent l'avoir transformé en un phénomène structurel (Boudabbous & Mâalej, 2011). La démarche de recherche du diplôme le plus élevé, en vue d'échapper au chômage ou de parvenir à un reclassement, ne fait qu'intensifier le déséquilibre entre l'offre et la demande sur le marché de l'emploi en amplifiant ainsi le déclassement qui en découle.

Ainsi, bien que les deux tiers des diplômés de l'enseignement supérieur en Tunisie soient des femmes, celles-ci peinent plus que les hommes pour échapper au chômage et sont parfois contraintes à accepter des salaires moins élevés que les hommes ou à accepter des emplois pour lesquels elles sont sur-éduquées. Les difficultés d'accès des diplômées de l'enseignement supérieur à un emploi, correspondant au niveau de diplôme, sur un marché où les hommes ayant abandonné tôt l'école sont recrutés plus facilement et bénéficient de rémunérations supérieures aux femmes risquent d'avoir des conséquences sur la dévalorisation des diplômes de l'enseignement supérieur et la demande sociale des diplômes mais aussi d'accentuer les débats sur la nécessité de continuer à investir dans l'enseignement supérieur de masse lorsque cela ne s'accompagne pas d'évolutions au niveau de la demande de diplômés sur le marché de l'emploi.

Chômage par université - disparités

Une fois diplômés, les jeunes ayant étudié dans les établissements des universités de l'intérieur sont plus affectés par le chômage que les diplômés des universités du littoral. En effet, d'après les conclusions des travaux de la commission de l'employabilité créée en 2010 au ministère de l'enseignement supérieur, les diplômés des établissements relevant des universités de l'intérieur éprouvent plus de difficultés d'insertion que les diplômés des autres établissements comme le confirme la figure n°8 ci-dessous.



Les données relatives au chômage à 12 mois par filière et université d'origine confirment aussi que pour la quasi-totalité des filières, les taux de chômage des diplômés issus des universités de l'intérieur pour une filière donnée sont plus élevés que le taux moyen de la filière concernée (Figure n°9). Le problème ne se limite pas aux filières « roturières ». Même pour certaines filières nobles (cas de l'informatique), les taux affectant les diplômés issus des universités de l'intérieur sont plus élevés que ceux des autres universités.

Figure n°9- Chômage à 12 mois par filière et université d'origine

	Tunis	Manar	Manouba	ISET	Sousse	Sfax	Carthage	Monastir	Kairouan	Gafsa	Jendouba	Gabes	
Spec Médicales	31%	23%			39%	39%	42%	26%					32%
Animation et Tourisme		42%	29%			26%	42%	53%	71%	43%	39%	54%	38%
Art et création	50%	47%	30%		39%	41%	38%	44%	44%	47%	56%	61%	43%
Technique	42%	43%		39%	41%	41%	40%	46%	60%	60%	44%	57%	43%
Agronomie				44%	40%		44%	54%			53%		45%
Informatique	41%	32%	31%	43%	44%	47%	42%	49%	53%	52%	63%	59%	47%
Commerce	42%	51%	49%	43%	41%	48%	44%	50%	45%		58%		47%
Sciences Hum&Soc	45%	39%	52%	32%	52%	51%	39%	46%	52%		52%		47%
Biologie	30%		44%			44%	46%	44%			73%	79%	48%
Droit		44%		49%	39%	51%	43%		53%		65%	59%	48%
Gestion	41%	45%	47%	49%	44%	48%	48%	54%	57%	55%	65%	65%	49%
Langues	43%	44%	48%		48%	43%	54%	53%	49%	50%	60%	56%	50%
Sciences Fondam.	50%	48%				46%	54%	46%	28%	52%		63%	51%
Admin et Logistique	53%		45%	42%	50%	54%	53%		66%		71%	63%	54%
Total général	41%	42%	43%	43%	44%	45%	46%	45%	51%	52%	60%	60%	46%

Source des données : Commission Employabilité MESRS, 2011.

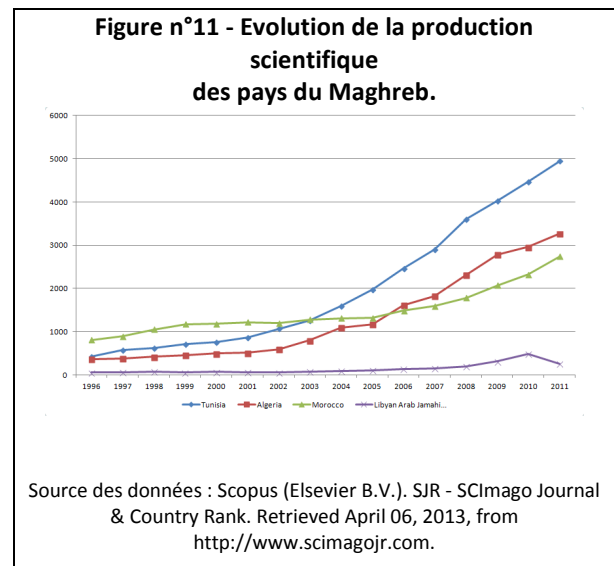
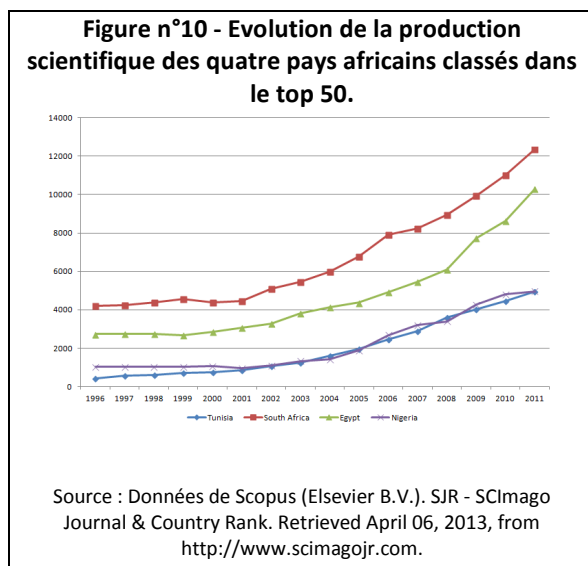
Le chômage touche des catégories de diplômés plus que les autres. Les inégalités se sont accrues que ce soit par rapport au genre, à l'origine sociale ou aux régions. Le problème est très critique en Tunisie car les attentes sociales, exacerbées depuis la révolution, ne prennent pas en considération le caractère structurel du chômage des diplômés. En effet, c'est un chômage de longue durée qui est prépondérant chez les diplômés de niveau supérieur alors que le chômage de moins d'un an prédomine les sans diplôme (Ben Amor, 2012). En Tunisie, aux phénomènes structurels à l'origine du chômage, s'ajoute l'inadéquation du profil du diplômé de l'université par rapport aux besoins des entreprises. Les résultats dégagés des enquêtes sur la compétitivité menée par l'ITCEQ ces dernières années font en effet ressortir que près d'une entreprise sur quatre demeure non satisfaite par la qualification disponible sur le marché du travail. L'absence de profil adéquat parmi les diplômés de l'enseignement supérieur est soulevée comme une contrainte par la moitié des entreprises enquêtées en 2011. Cette contrainte est soulevée avec la même acuité, aussi bien par les entreprises œuvrant dans l'industrie que par celles opérant dans les services. Elle apparaît toutefois plus prononcée au niveau des petites entreprises. 69% des entreprises enquêtées reprochent la prépondérance de la théorie par rapport à la pratique. 51% reprochent le caractère général et non pointu de la formation. Les entreprises ne trouvent pas parfois les profils de diplômés qui leurs sont indispensables et ayant des compétences particulières (compétences comportementales, langues, communication interpersonnelle, raisonnement critique, travail en équipe, travail en projet, capacité d'entreprendre, résolution de problèmes) au-delà des compétences cognitives. Le problème d'inadéquation est encore perceptible dans les délais requis pour une nouvelle recrue soit pleinement opérationnelle. De 2005 à 2010, la durée est passée de 18 à 23 semaines pour les cadres de gestion, de 19 à 23 semaines pour les ingénieurs et de 17 à 20 semaines pour les techniciens supérieurs.

4.3 Production scientifique et transfert de technologie

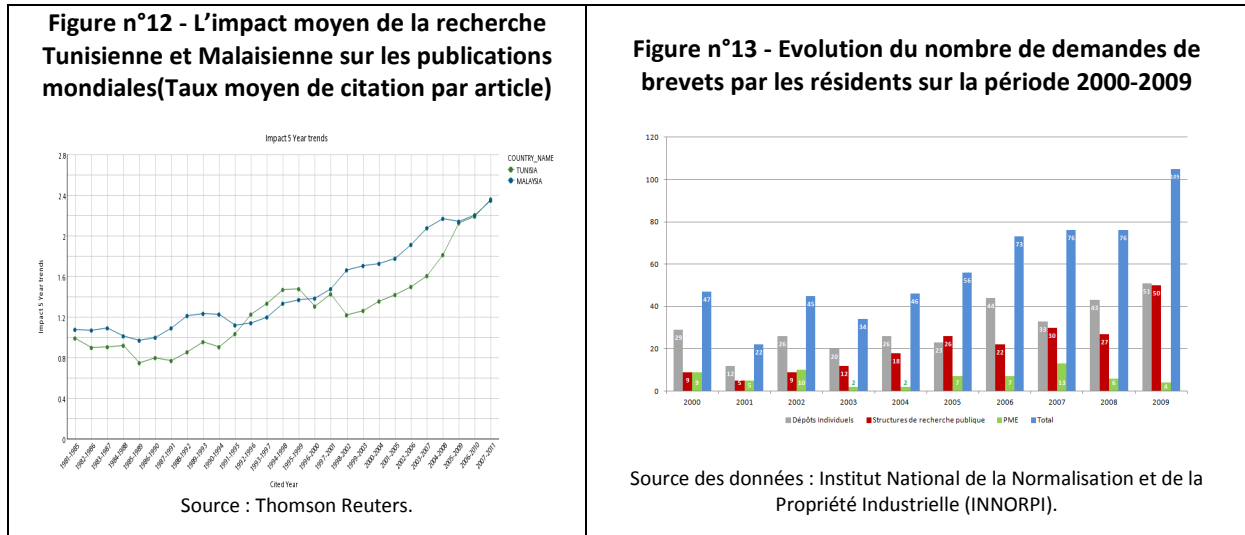
Notre dernière question de recherche concerne les résultats de l'enseignement supérieur en termes de la recherche scientifique. La production scientifique tunisienne répertoriée dans les bases de données Scopus de Elsevier et Web of Science de Thomson Reuters a connu une croissance fulgurante. Entre 1996 et 2011, le nombre de publications a été multiplié par un facteur 11 passant de 427 articles indexés en 1996 à 4943 en 2011.

La Tunisie se place à la 4^{ème} position en Afrique en 2011. Elle est devancée par l'Afrique du Sud (35^{ème} avec 12353 articles), l'Egypte (40^{ème} avec 10295 articles) et le Nigéria (43^{ème} avec 4972 articles soit 29 articles de plus que la Tunisie) comme le montre la figure n°10.

Sur la période 2005-2010, la Tunisie se place à la 3^{ème} position en Afrique en produisant 9,1% des publications indexées du continent. La Tunisie a préservé cette position sur la période 2011-2015 (Beaudry et al., 2018). Elle est devancée par l'Afrique du Sud puis l'Egypte. Cependant, la Tunisie devance tous les pays africains lorsqu'on rapporte le nombre total d'articles sur le PIB ou sur le nombre de chercheurs ou par 1000 habitants. Sur la période 2011-2015, la Tunisie est la seule à avoir un ratio de publications indexées dans l'intervalle 200-300 publications par habitant. Sur la période 2005-2010, la Tunisie puis l'Afrique du Sud étaient les seuls pays africains à avoir un ratio dans l'intervalle 100-200 publications indexées par habitant (Beaudry et al., 2018). Au Maghreb, la Tunisie occupe la première position en termes de nombre d'articles indexés (Figure n°11). La production scientifique tunisienne représente désormais plus de 44% de la production totale du Maghreb alors qu'elle n'en représentait que 25% en 1996.



L'évolution de la production scientifique de la Tunisie n'est pas seulement quantitative. Le nombre moyen de citations des publications tunisiennes dans les meilleurs journaux scientifiques indexés est en train de progresser d'une manière constante depuis la fin des années 1990, ce qui signifie que celles-ci progressent aussi en qualité (ou impact). Le taux moyen de citation par article tunisien indexé au cours de la période 2005-2009 est équivalent à celui de la Malaisie (Figure n°12).



Entre les années 2000 et 2005, le nombre de brevets déposés par des structures de recherche ne dépassait guère la dizaine. Le nombre de demandes de brevets est passé de 46 en 2004 à 105 en 2009. Parmi les 105 demandes d'enregistrement de brevets en 2009, celles émanant des structures de recherche publiques représentent à peine 48% (Figure n°13). 56% des demandes d'enregistrement de brevets déposées par les structures de recherche publique relèvent du domaine des sciences biologiques. Les demandes d'enregistrement de brevets émanant des petites et moyennes entreprises (PME) ne représentent que près de 4% ; ce qui confirme le caractère peu innovant des PME tunisiennes. Le nombre de brevets délivrés à l'étranger est relativement limité. Au total 118 brevets ont été délivrés à l'étranger entre 2008 et 2017.

Les résultats au niveau de la recherche scientifique confirment le caractère fondamental et académique de la recherche scientifique contrairement à la rhétorique mettant en avant le caractère technologique et l'orientation de la recherche au service du développement socio-économique.

Discussion

Cette étude a été menée dans une perspective macro sur les deux dernières décennies. Une analyse de l'évolution des résultats de l'enseignement supérieur durant cette période d'expansion massive et rapide qu'a connue l'enseignement supérieur en Tunisie a été réalisée. Elle s'est articulée autour de trois questions de recherche auxquelles nous avons apporté les éléments de réponses ci-dessus. L'objectif étant de vérifier si notre questionnement sur un éventuel déséquilibre entre le quantitatif et le qualitatif au détriment de ce dernier est justifié ou non.

Les indicateurs quantitatifs pour la période étudiée révèlent des performances et des tendances globalement positives malgré les très fortes pressions liées à l'expansion rapide du système.

Toutefois, sur la base de notre analyse, cette conclusion doit être modérée. Notre questionnement sur une éventuelle détérioration qualitative s'avère être justifié aussi bien en ce qui concerne les outputs du système qu'en ce qui concerne l'existence, ou les possibilités de création, de conditions favorables au maintien des performances au fil du temps et à la production de meilleurs résultats.

Les performances en Tunisie sont mitigées durant la période de massification. Malgré la démocratisation de l'accès à l'université, l'amélioration de la distribution de l'enseignement supérieur dans la population s'est accompagnée d'une dévalorisation des diplômes, d'un stock excessivement élevé de diplômés touchés par un chômage structurel, d'une accentuation des inégalités que ce soit entre les genre sur le marché de l'emploi et entre les catégories sociales et de plus fortes disparités entre les régions.

L'une des causes profondes de l'état actuel de l'enseignement supérieur et des évolutions qu'il a connues durant les dernières décennies est le malaise accru de l'universitaire tunisien. En Tunisie, un malaise profond des universitaires est visible dans les faits mais il n'apparaît pas dans les discours officiels.

Décrivant la situation de l'université tunisienne depuis le début de la période étudiée, Ben Kahla (2002) parle d'une part, de la consécration d'une nouvelle rupture entre enseignants ayant renoncé à la recherche et enseignants qui s'accrochent à celle-ci et, d'autre part, de l'apparition d'un « corps » d'universitaires happés par l'administration ou les affaires et obéissant à des logiques autres que celles de la production et de la circulation des savoirs scientifiques. L'auteur considère qu'en conduisant certains universitaires à la résignation et à la démobilisation et d'autres à s'investir dans des « champs » autres que celui de l'enseignement supérieur, ces éléments contribuent alors à l'avènement d'une université sans véritables universitaires. Selon Ben Kahla (2002), l'attentisme, la résignation, la difficulté de mobilisation, voire la démission caractérisent les comportements de nombreux universitaires tunisiens (mais également d'un certain nombre d'administrateurs de cet enseignement supérieur) qui considèrent qu'il n'y a plus grand chose à faire face à la massification et à la "secondarisation" de l'université.

La transition libérale et les nouvelles orientations dans l'enseignement supérieur décrétées depuis les années 1990 par le régime politique, en parallèle à d'autres réformes perçues comme étant imposées par les organismes internationaux, n'étaient pas forcément bien accueillies par les universitaires. Le principe même de la transition libérale et ses manifestations dans l'enseignement supérieur posent en eux-mêmes un problème du côté d'une partie des universitaires. Ils touchent à l'Etat providence, un acquis très cher aux universitaires, et au contrat entre l'université et l'Etat. Ils sont la manifestation d'une volonté de changement de paradigme concernant le modèle de développement du pays et partent d'une idéologie qui n'était pas dominante parmi les universitaires dont une bonne partie est formée de gauchistes et d'islamistes. La réaction des universitaires tunisiens ne s'est pas traduite par des manifestations de force. Cela s'expliquerait par la « marginalité de l'universitaire » qui, d'après Sabour (2001), manque souvent de la capacité de « dire la vérité au pouvoir » sans risquer les représailles et les vengeances du régime.

Cette situation n'a pas changé après la révolution. Fryer et Jules (2013) considèrent que l'enseignement supérieur en Tunisie a joué un rôle central dans la « révolution du jasmin » et qu'il a servi d'incubateur de changement mais aussi l'une des causes pour que le changement se produise. Pour les auteurs, le gouvernement, ayant appuyé l'enseignement supérieur pour former des citoyens pour construire l'Etat-nation et ayant cherché à former des citoyens du monde, a lui-même préparé le terrain pour l'enseignement supérieur pour former les révolutionnaires contre le régime (Fryer et Jules, 2013). Nous pensons que cette conclusion mérite d'être relativisée. La dépolitisation de l'université tunisienne durant la période du régime de Ben Ali et la marge de manœuvre dont disposaient les universitaires, qui auraient été tentés de le faire, ne permettaient pas de former des révolutionnaires. La contribution des étudiants et des universitaires à la révolution et après la révolution devrait faire l'objet d'une étude plus approfondie. Peu de protestations ou de grèves des étudiants sont observées. Au niveau des universitaires, le même comportement d'avant la révolution se perpétue bien qu'il y ait une plus grande liberté d'expression. Pourtant, la situation ne s'est guère améliorée : les diplômés se sont dévalorisés, le chômage chez les diplômés de l'enseignement supérieur s'est accentué, le financement public par étudiant, qui devait s'améliorer suite à la baisse des effectifs ces dernières années, est en déclin continue à cause de l'augmentation constante du poids des salaires, etc. Au niveau idéologique, il n'y a pas eu de changements concernant la transition libérale ni concernant les orientations majeures des réformes de l'enseignement supérieur. Le malaise des universitaires persiste encore même s'il ne donne toujours pas lieu à des réactions sous la forme de manifestations de force. Il se serait même accentué comme en témoigne l'accentuation ces dernières années des départs des universitaires vers les pays du Golfe.

CONCLUSION

L'expansion massive et rapide explique en partie la relative détérioration qualitative qui affecte les résultats du système de l'enseignement supérieur en Tunisie. Cela nous semble indéniable au terme de cette analyse des performances à un niveau macro.

En prenant en compte le contexte (historique, politique et économique) ainsi qu'un acteur majeur, à savoir l'universitaire, il nous a été possible d'apporter un éclairage différent sur l'une des causes possibles de cette détérioration qualitative des résultats de l'enseignement supérieur. Toute réforme qui ne prenne pas cela en considération risque d'aboutir à des effets limités. L'approche actuelle adoptée dans la réflexion sur les actions de réforme à mettre en place en Tunisie, bien qu'elle soit participative et du type bottom-up, ne sera pas suffisante si elle ne comprend pas un dialogue social sur le rôle de l'université et de l'universitaire dans la société et sur la co-construction d'une vision la plus largement acceptée des liens Université-Etat-Marché et Université-Pouvoir. Les interactions et les conciliations avec les universitaires sont importantes.

A la lumière de cette étude, il nous semble utile que des cadres analytiques à l'instar de celui proposé par Salmi (2011), par ailleurs adopté par des organisations comme la Banque

mondiale pour l'évaluation et la comparaison des performances globales des systèmes d'enseignement supérieur, accordent une importance accrue au contexte (historique, politique et économique) et au rôle clef que joue l'universitaire.

Une étude qualitative des conceptions et des perceptions des universitaires nous semble importante pour consolider notre analyse.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Banque mondiale, (2010). Tunisie - Revue des politiques de développement : vers une croissance tirée par l'innovation, Rapport n°50487.

Barro, R. J., & Lee, J-W. (2013). A new data set of educational attainment in the world, 1950-2010. *Journal of Development Economics*, 104, 184-198.

Barro, R.J., & Lee, J-W. (2015). Education Matters global - School gains from the 19th to the 21st century. Oxford: Oxford University Press.

Barouni, M. (2017). Contributions à l'étude des rendements de l'éducation: The Tunisian case. Education. Université de Bourgogne Franche-Comté, 2016. Français.

Beaudry, C., Mouton, J., & Prozesky, H. (2018). *The Next Generation of Scientists in Africa*. (C. Beaudry, J. Mouton, & H. Prozesky, Eds.). Cape Town, South Africa: African Minds.

Ben Amor, M. (2012). Le chômage des jeunes : déterminants et caractéristiques. Notes et analyses de l'Institut Tunisien de la Compétitivité et des Etudes Quantitatives, n°05.

Ben Kahla, K. (2002). L'université tunisienne face au dilemme universalité / mondialisation: réflexions sur la « fracture universitaire ». *Annuaire de l'Afrique Du Nord. CNRS Editions, Tome XI*.

Ben Slimane M. (1997). " Discours et parcours des réformes universitaires tunisiennes », in Ben Slimane M. et Dhahri N. (dir.), Réformes universitaires et mutations socioculturelles, imp. Eigraph, Tunis.

Boudabbous, S. & Mâalej, A. (2011). Suréducation et dévalorisation des diplômés de l'enseignement supérieur. *La Revue des Sciences de Gestion*, 251, (5), 107-114.

Bouzouita, A., Vierstraete, V., & Kouki, M. (2012). L'évaluation de l'efficacité des institutions d'enseignement supérieur en Tunisie : le cas des Instituts Supérieurs des Études Technologiques (ISET). *L'Actualité économique*, 88(3), 347-360.

Fryer, L. G., & Jules, T. D. (2013). Policy Spaces and Educational Development in the Islamic Maghreb Region: Higher Education in Tunisia. In C. C. W. Alexander W. Wiseman (Ed.), *The Development of Higher Education in Africa: Prospects and Challenges (International Perspectives on Education and Society, Volume 21)* (pp. 401-425). Emerald Group Publishing Limited.

Ghouati, A. (2009). Réforme LMD au Maghreb : éléments pour un premier bilan politique et pédagogique. *Journal of Higher Education in Africa*, 7(1-2), 61-78.

Ghouati, A. (2011). *Processus de Bologne et enseignement supérieur au Maghreb*. Editions Le Harmattan.

Ghouati, A. (2012). La dépossession. Réformes, enseignement supérieur et pouvoirs au Maghreb. *Revue des Mondes Musulmans et de la Méditerranée*, (131), 65-90.

Hughes, R. (1994). Legitimation, Higher Education, and the Post-colonial State: A comparative study of India and Kenya. *Comparative Education*, 30(3), 193–204.

Institut National de la Statistique, (2015). Rapport National Genre Tunisie.

Kamanzi, P. C., Goastellec, G., & Picard, F. (2017). *L'envers du décor : massification de l'enseignement supérieur et justice sociale*. PUQ.

Kamrava, M., & Mora, F. (1998). Civil society and democratization in comparative perspective: Latin America and the Middle East. *Third World Quarterly*, 19(5), 893–915.

Kazem, M. (1992). Higher education and development in the Arab states. *International Journal of Educational Development* 12: 113–122.

Maggio, Z. (2012)“Exploring Burton Clark’s Triangle,” A Symposium on Kerr’s Life, Work and Legacy, The Steinhardt Institute for Higher Education Policy, New York University.

Mazawi, A. (2011). The Arab Spring: A Higher Education Revolution Yet to Happen. *International Higher Education*, (65), 12–13.

Mullin, C. (2017). L’enseignement supérieur en Tunisie, lieu de pouvoir (néo)colonial et de lutte décoloniale », *Tumultes*, 48, p. 185-205.

Organisation Internationale du Travail & ITCEQ (2017). La Discrimination Un Principe Constitutionnel à Concrétiser pour la Promotion de l’Emploi Dément dans les Régions.

Sabour, M. (2001). The ontology and status of intellectuals in Arab academia and society. Aldershot, UK: Ashgate.

Salmi, J., & Kosaraju, S. (2012). Tertiary Education. In H. A. Patrinos (Ed.), “*Strengthening Education Quality in East Asia*” *SABER System Assessment and Benchmarking for Education Results*. UNESCO and The World Bank.

Siino, F. (2002). L’Université tunisienne banalisée. Mise à niveau libérale et dépolitisation. *Annuaire de l’Afrique du Nord*, 2002(XL), 187-200.

Taamallah, K. (1987). L’enseignement supérieur en Tunisie : inégalité et reproduction sociale. *Revue tunisienne des sciences sociales*.

Trow, M. (2007). Reflections on the Transition from Elite to Mass to Universal Access: Forms and Phases of Higher Education in Modern Societies since WWII. In *International Handbook of Higher Education* (pp. 243-280). Dordrecht: Springer Netherlands.

Vermeren P. (2002), *La formation des élites marocaines et tunisiennes. Des nationalistes aux islamistes, 1920-2000*. Paris, La Découverte, 512 p. Collection « Recherches ».

Zaiem, M. H. (2011). Les inégalités régionales et sociales dans l'enseignement supérieur. Le revers social de la carte universitaire, 1-9.

Zghal, R. (2007). Un équilibre instable entre le quantitatif et le qualitatif. L'enseignement supérieur en Tunisie. *Revue internationale d'éducation de Sèvres*, (45), 51-62.

Zouari-Bouattour, S. (1998). L'enseignement supérieur en Tunisie: les enjeux. *Higher Education in Tunisia: The challenges*>. In: JM Plassard et S. Ben Sédrine ed. *Enseignement Supérieur et insertion professionnelle en Tunisie < Higher education and employability in Tunisia >*. Tunis: Presses de l'Université des sciences sociales de Toulouse.

- Organisation Internationale du Travail & ITCEQ, 2017
- BIT, 2017
- Commission employabilité, 2011